



LA FORMATION AUTOMOBILE : Le Permis B, boîte automatique (B78)

Le permis **B** à **Embrayage Automatique** ou **B78** autorise la conduite des véhicules de tourisme et des véhicules utilitaires dont le poids total en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes, équipé d'une boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

Pour s'inscrire au permis B78, il faut être âgé de 16 ans minimum. Pour vous présenter à l'examen pratique, vous devez avoir 17 ans à la date de l'examen pratique, avoir obtenu l'épreuve théorique générale (le code)

Programme de la formation

Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

Une formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

La formation pratique du permis BEA / B78

D'un minimum légal de 13 heures, 4 grandes compétences vous seront enseignées.

Compétence 1 : MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul

- a) Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- b) Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- c) Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- d) Démarrer et s'arrêter
- e) Doser l'accélération et le freinage à diverses allures

- f) Utiliser la boîte de vitesses automatique
- g) Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- h) Regarder autour de soi et avertir
- i) Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- a) Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- b) Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- c) Adapter l'allure aux situations
- d) Tourner à droite et à gauche en agglomération
- e) Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- f) S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
- g) S'arrêter, stationner en épi, bataille et créneau

Compétence 3 : CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- a) Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- b) Croiser, dépasser et être dépassé
- c) Passer des virages et conduire en déclivité
- d) Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- e) S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- f) Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- g) Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- a) Suivre un itinéraire de manière autonome
- b) Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- c) Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- d) Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- e) Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, abs, aides à la navigation)
- f) Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- g) Pratiquer l'éco-conduite

Le bilan de compétence

A l'issue des 4 étapes, ou à tous moments à la demande de l'élève, un bilan de compétence sera effectué. Un bilan négatif ne saurait remettre en cause le passage de l'examen pratique du permis de conduire.

Responsable pédagogique : Patricia TILLET